AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-5-72 310007

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg, 45-FLEURY-LES-AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Supplément N° 1 au Bulletin Technique n° 140 — 4 MAI 1972

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Il y a lieu d'effectuer une nouvelle application dans toutes les situations où le traitement conseillé dans notre Bulletin du 24 Avril a été lessivé par les pluies de ces derniers jours. Dans les autres situations, ce traitement pourra être retardé de quelques jours sans oublier que le développement de la végétation favorisé par le relèvement sensible des températures risque de diminuer rapidement l'efficacité de la dernière application.

Nous rappelons qu'il est difficile de préciser l'importance des pluies nécessaires pour lessiver un traitement, mais on considère actuellement que 15 à 20 mm de pluie en une seule fois ou 20 à 25 mm de pluie cumulée nécessite le renouvellement du traitement.

OIDIUM DU POMMIER

Dans les vergers contaminés, il y a lieu de continuer la lutte contre cette maladie.

ACARIENS

Le relèvement sensible des températures favorise l'éclosion des oeufs d'hiver de l'araignée rouge. Il convient dès maintenant de surveiller les vergers afin de juger si une intervention est nécessaire.

On considère actuellement que seule la présence de 20 à 30 formes mobiles par feuille en moyenne ou des dégâts nettement visibles justifient un traitement.

Le choix du produit sera fonction de la présence d'autres ravageurs, pucerons, chenilles défoliatrices, psylles. Dans ce cas, il sera souhaitable d'utiliser un organo-phosphoré polyvalent à action systémique ou de contact. En l'absence d'autres ravageurs, il sera préférable d'employer un acaricide spécifique toujours moins dangereux pour la faune utile, afin d'éviter un éventuel phénomène d'accoutumance.

VIGNES

BLACK-ROT

Dans les situations et sur les cépages les plus précoces, le traitement conseillé dans nos bulletins des 13 et 24 Avril et qui devait être effectué au stade E (1ère feuille étalée) a souvent perdu son efficacité par suite du développement important de la végétation. Afin d'éviter des contaminations qui pourraient avoir lieu au cours des prochaines pluies, il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement.

Dans les situations et sur les cépages où le premier traitement n'aurait pas été effectué il y a lieu de l'appliquer dès réception de ce bulletin.

ROT-BRENNER

Dans toutes les régions où cette maladie s'est manifestée l'an dernier, il y a lieu d'effectuer dès que possible, s'il n'a pas déjà été fait, le traitement conseillé dans nos bulletins des 13 et 24 Avril. En tout état de cause la protection de la jeune végétation devra être aussi parfaite que possible lors de la prochaine période pluvieuse qui risque de provoquer des contaminations.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P/213

MILDIOU DE LA VIGNE

Dans les situations les plus chaudes et sur les cépages les plus précoces, les dernières pluies peuvent avoir causé les premières contaminations primaires dont les manifestations devraient alors apparaître au cours de la semaine prochaine. Dans les autres situations les prochaines pluies risquent de provoquer les premières contaminations dont les manifestations seraient alors visibles 8 à 12 jours après, suivant les températures.

Nous demandons donc aux viticulteurs de surveiller les vignes et de nous envoyer les premières taches qu'ils pourraient observer, dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de mildiou de la vigne (voir page suivante).

ACARIOSE - ERINOSE

Les premiers symptômes de l'Acariose et de l'Erinose ont été observés dans certaines vignes. Ces affections sont d'autant plus dangereuses que les conditions climatiques sont défavorables à une bonne végétation.

Le soufre en poudrage est efficace contre ces deux affections.

ARAIGNEE ROUGE

Les conditions climatiques sont favorables à l'éclosion des oeufs d'hiver de l'araignée rouge. En conséquence, il est conseillé de surveiller attentivement les vignes où l'on redoute ces ravageurs afin d'intervenir, le cas échéant, en utilisant les produits conseillés indiqués dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

VERS DE LA GRAPPE

Les premiers papillons ont été observés, mais il est encore trop tôt pour intervenir. Il est conseillé d'attendre un nouveau bulletin de la Station.

CULTURES CEREALIERES

TORDEUSE DES CEREALES
(CNEPHASIA pumicana)

Les sorties des chenilles hivernantes sont pratiquement terminées maintenant. Un traitement contre ce ravageur doit donc être envisagé durant la semaine du 8 au 13 Mai.

Les observations faites par M. CHAMBON de l'Institut National de la Recherche Agronomique permettent de préciser qu'au dessous de deux chenilles mineuses par 10 pieds en moyenne, le traitement n'est pas rentable. Toutefois, les infestations étant très irrégulières dans les cultures, les sondages devront être effectués sur 250 pieds répartis au hasard dans toute la parcelle où le traitement est envisagé.

Dans les régions où les attaques ont été peu importantes l'année précédente, ce traitement pourra être localisé après sondage en bordure des foyers de dissémination que sont les bois et les boqueteaux.

On pourra utiliser une des matières actives suivantes : Diéthion (1 000 g/ha), Fénitrothion (500 g/ha), Malathion (1 000 g/ha), Oléomalathion (1 000 g/ha), Oléoparathion (250 g/ha), Parathion (250 g/ha), Phosalone (700 g/ha).

Etant donné que pratiquement toutes les chenilles sont arrivées dans les cultures, il est préférable d'utiliser un Oléoparathion.

CULTURES LEGUMIERES

SEPTORIOSE DU CELERI

Cette maladie peut faire de graves dégâts dès la plantation. Il est conseillé de protéger les pépinières en intervenant avec l'un des produits suivants : produits cupriques (250 g cu/hl), Oxyquinoléate de cuivre (60 g/hl), Captafol (160 g/hl), Carbatène + Manèbe (40 g + 120 g/hl), Doguadine (100 g/hl), Mancozèbe (160 g/hl), Manèbe (160 g/hl), Propinèbe (210 g/hl).

MOUCHE DE L'ASPERGE

Le relèvement sensible des températures observé depuis quelques jours favorise l'activité de ce ravageur. En conséquence, il est conseillé de protéger les jeunes aspergeraies en tenant compte des indications données dans le dépliant qui a été remis à chaque abonné.

.../...

CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA VIGNE

Il est inutile d'insister sur l'importance de la découverte des premiers foyers de Mildiou. Ils doivent être principalement recherchés dans les situations favorables au développement de la maladie, spécialement les bas-fonds humides où l'eau séjourne à la surface du sol.

Dans chaque département, une prime de 50 Frs et de 30 Frs sera attribuée aux personnes qui auront découvert la première et la deuxième tache de Mildiou.

Les personnes qui auront trouvé ces taches devront les envoyer sous pli affranchi à la Station d'Avertissements Agricoles "CENTRE", 93, rue de Curambourg 45 - FLEURY-LES-AUBRAIS.

Pour que l'envoi arrive en bon état, il est conseillé de placer les feuilles dans un peu de mousse ou de coton hydrophile humide ou dans un sac en matière plastique.

L'envoi devra être accompagné des renseignements suivants :

NOM : ....

PRENOM : ....

ADRESSE : ....

....

LIEU DE DECOUVERTE DE LA TACHE DE MILDIOU : ....

DATE : ....

AGE DE LA VIGNE : ....

SITUATION DE LA FEUILLE SUR LA SOUCHE (1ère, 2ème, etc...) : ....

SITUATION DU VIGNOBLE : (coteau ....
(plaine.........
(cuvette........

IMPORTANCE DE L'ATTAQUE (nombre de taches découvertes) : ....

CEPAGE : ....

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT

B. PACQUETEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

P2 14